
Mobilier urbain rue Jeanne d'Arc : trois nouveaux parklets installés

La Métropole Rouen Normandie a entamé dès mars 2022 une requalification de la rue Jeanne d'Arc. Après une stratégie d'apaisement de la circulation, un nouvel enrobé, des marquages d'animation et des plantations le long de cette artère centrale, la rue Jeanne d'Arc se dote de 3 nouveaux mobiliers urbains installés sur 5 anciennes places de stationnement dont la suppression était prévue. Des modules en bois de 4m80 par 2m de largeur, équipés d'une rampe d'accès, ont été installés afin d'agrémenter la rue d'espaces de détente sur des emplacements où les plantations n'étaient pas possibles en raison des réseaux souterrains.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et Nicolas Zuili, Adjoint au maire en charge de la rive-droite : *« La rue Jeanne d'Arc, l'historique artère commerçante en plein cœur de notre ville de Rouen, vieillissait : nids de poule, insécurité pour les piétons et les cyclistes... Nous avons entamé dès mars 2022 une requalification plus que nécessaire. Avec une nouvelle piste cyclable sécurisée et un enrobé rénové, cette rue passante devient enfin confortable à emprunter à vélo. Des marquages d'animation apaisent la circulation pour un meilleur partage de la route entre piétons, cyclistes et automobilistes. Désormais, les nombreux flâneurs pourront ponctuer leur balade d'un temps de pause avec de nouveaux mobiliers urbains adaptés et durables. »*

